HISTOIRE DE BORDEAUX XVIII e

Bordeaux et la traite atlantique européenne

"De très bonne heure au matin, à cause de la chaleur", quelques marins portugais sur les ponts d'une demi-douzaine de caravelles de cent tonneaux, les nouveaux bateaux à voile, se préparaient à débarquer leur cargaison africaine près de Lagos, à la pointe sud-ouest de l'Algarve, au Portugal. On était le 8 août 1444. Cette cargaison consistait en 235 esclaves.
Hugh Thomas, *La traite des Noirs 1440-1870*

Voir le site

https://www.memoire-esclavage-bordeaux.fr/histoire

…….

A la veille de la Révolution, Bordeaux, premier port colonial français, accapare à lui seul près de la moitié du commerce colonial en envoyant notamment vers les îles d'Amérique deux fois plus de navires que Nantes ou Marseille. Le régime de "l'exclusif" interdit aux colonies de commercer avec les pays étrangers, ce qui va fortement profiter aux négociants bordelais. Ceux-ci pratiquent principalement le commerce en ligne directe avec les Antilles, appelé "commerce en droiture". Ce commerce est beaucoup moins risqué que les voyages "circuite" ou triangulaires fondés sur la Traite des Noirs. (...). Sur l'ensemble du siècle, le commerce en droiture représente plus de 95% du commerce colonial bordelais. Ce n'est donc pas tant la Traite des Noirs qui enrichit Bordeaux que le commerce de denrées coloniales produites par les esclaves. (...). Bordeaux a donc plus vécu de l'esclavage que de la Traite des Noirs proprement dite, ce qui n'est pas plus moral. L'essentiel du commerce bordelais se fait avec la grande île de Saint Domingue qui est, à la fin du XVIIIème siècle, cinq fois plus peuplée et produit sept fois plus que chacune des autres îles des Antilles françaises. (...). Saint-Domingue entretient des liens privilégiés avec l'Aquitaine, qui lui a fourni le plus de migrants : bon nombre de planteurs qui possèdent des esclaves sont originaires de la région. L'île accapare alors plus de 75% du commerce colonial de Bordeaux et attire huit passagers sur dix. Elle est le pôle d'un trafic annuel de 550 à 600 navires. (...).